

## FICHE DE POSTE / 2016-52125

**Intitulé du poste : Médiateur des données**  
**Portail national des Archives**  
**Recrutement interministériel**

Catégorie statutaire : A+  
**Corps** : Conservateur des bibliothèques  
Code corps : CSVT

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : Etudes et évaluation des politiques publiques - prospectives**

**Emploi(s) Type** : Responsable de programme d'études - EEP01

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Service interministériel des archives de France  
56, rue des Francs-Bourgeois - 75003 PARIS

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Service interministériel des archives de France  
Sous-direction de la communication et de la valorisation des archives

Bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique  
56, rue des Francs-Bourgeois  
75003 PARIS

**Missions et activités principales :**

Au sein de l'équipe projet du portail national, le médiateur aura pour mission d'assurer l'intégration des données et leur suivi sur le long terme, tant sur le portail que sur les plateformes et outils de diffusion (data.gouv.fr, data culture, archives portal europe, open agenda, etc.).

- le **portail national interministériel des archives (francearchives.fr)** est l'outil de valorisation du réseau des archives et l'agrégateur national des données actuellement présentes sur plusieurs centaines de sites de services publics d'archives (archives nationales, archives départementales, archives municipales, archives du ministère des affaires étrangères, archives du ministère de la défense, etc.). Ce portail est en phase de réalisation (réalisation des développements logiciels démarrée début 2016).

Le médiateur aura notamment pour missions :

- d'étudier et prendre en main les solutions logicielles et/ou applicatives existantes ou développées pour le projet ;
- d'intégrer et d'aligner les données des différents services partenaires dans le portail national ;
- de contribuer à l'évolution des contenus éditoriaux du portail national ;
- d'évaluer les opportunités d'évolution des logiciels et des modèles de données (tests unitaires, alimentation du *backlog*) ;
- de faire des préconisations d'améliorations et d'évolutions en termes de processus et/ou de solutions logicielles ;
- de participer à la promotion du projet notamment auprès des services d'archives, en particulier pour l'emploi des standards concernés (bonnes pratiques EAD et autres formats standardisés) ;
- de fournir aux éditeurs de solutions logicielles les éléments techniques permettant d'assurer l'interopérabilité de leurs outils avec le portail ;

- de participer à la formation du réseau et à l'animation professionnelle et éditoriale du portail.

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

**Compétences techniques :**

- Connaissance experte de l'environnement web ;
- Connaissance pratique de la modélisation de données ;
- Maîtrise de l'environnement archivistique et particulièrement des standards archives ;
- Initié à la programmation web.

**Savoir-faire**

- Sens du travail en équipe et en réseau ;
- Qualités rédactionnelles : rédaction de rapports, de supports de formation ;
- Qualités d'expression orale : participation à des réunions internes ou en représentation ;
- Aptitude à animer ou à participer à des sessions de formation.

**Savoir-être** (compétences comportementales)

- Rigueur et sens logique ;
- Qualités relationnelles pour travailler en équipe et en réseau.

**Environnement professionnel :**

Au sein de la direction générale des patrimoines, le service interministériel des archives de France a la responsabilité de la politique publique des archives. Son champ d'intervention porte sur l'ensemble de la chaîne archivistique, depuis le contrôle de la bonne gestion des documents créés par les services jusqu'à la valorisation scientifique et culturelle des archives historiques.

Son action se manifeste notamment par la rédaction de normes concernant aussi bien le tri des archives sur support papier que les méthodes de conservation des archives électroniques, par l'octroi de subventions pour la construction de bâtiments d'archives ou pour la numérisation de documents, ou encore par l'organisation de journées d'études et de commémorations permettant de mettre en valeur l'apport indispensable des archives à l'enrichissement des connaissances et de la culture de nos concitoyens.

Il est en relation constante avec le réseau des services publics d'archives, constitué notamment de trois services à compétence nationale et de cent services d'archives départementales, dont les dépôts conservent l'un des plus riches patrimoines archivistiques au monde. Ayant à sa tête un directeur d'administration centrale, le service interministériel des archives de France comporte deux sous-directions – la sous-direction de la politique archivistique et la sous-direction de la communication et de la valorisation des archives – la mission aux commémorations nationales – et la délégation à la coordination et au pilotage du réseau des services d'archives.

La sous-direction de la communication et de la valorisation des archives comporte deux bureaux : le bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique et le bureau des études et des partenariats scientifiques.

**Liaisons hiérarchiques :**

Le chef du bureau de l'accès aux archives et de la diffusion numérique.

**Liaisons fonctionnelles :**

Avec le chef de projet Portail national, l'équipe projet portail, et l'ensemble des autres agents du Service interministériel des Archives de France ; avec la sous-direction des systèmes d'information du ministère de la culture et de la communication (secrétariat général) ; avec le département des systèmes d'information patrimoniaux de la direction générale des patrimoines ; avec les services d'archives (Archives nationales, Archives départementales, régionales et communales, Archives du ministère des affaires étrangères et du ministère de la défense...).

**Perspectives d'évolution :**

- Évolution possible en interne dans l'équipe projet ;
- Perspectives d'évolution dans le réseau des archives.

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Les attributions du bureau impliquent de nombreux contacts avec l'ensemble du réseau des services d'archives et un suivi des évolutions techniques liées au transfert, à la mise en ligne et à la réutilisation des données et documents.

**Profil du candidat recherché (le cas échéant) :** ingénieur d'étude ou ingénieur de recherche, conservateur du patrimoine, conservateur des bibliothèques

**Qui contacter ?**

Bruno RICARD, sous-directeur de la communication et de la valorisation des archives :

[bruno.ricard@culture.gouv.fr](mailto:bruno.ricard@culture.gouv.fr)

01 40 27 67 58

**Envoi des candidatures :**

Service Interministeriel des Archives de France - Hervé LEMOINE, directeur chargé des Archives de France 56, rue des Francs Bourgeois 75141 Paris cedex 03

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : [candidature.dgp@culture.gouv.fr](mailto:candidature.dgp@culture.gouv.fr), en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2016-XXX).

- par courrier, au Ministère de la culture et de la communication, « contact RH », 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.